

**Convention de partenariat entre le conseil départemental d'Eure-et-Loir et le service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir
2025-2027**

ANNEXE - TABLEAU RECAPITULATIF DES FICHES ACTIONS

Axe	Domaine	Libellé action	Objectif(s)	Indicateur(s)	Échéance(s)
1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	ACHATS	Simplifier les procédures de consultation pour faciliter les réponses d'entreprises locales	<ul style="list-style-type: none"> Réduire le nombre de consultations infructueuses ou à faible taux d'offres Augmenter le nombre de candidats locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre moyen de candidats par consultation Nombre moyen de candidats locaux par consultation 	2025
1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	DIRECTION	Adopter une charte des valeurs communes SDIS - CD	Définir et promouvoir des valeurs communes et partagées SDIS / CD	<i>En cours de définition</i>	2028
1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	FINANCES	Renforcer l'information à destination des EPCI	<p><u>Développer une méthodologie de communication avec les EPCI :</u> Diversifier et optimiser les canaux de communication utilisés pour échanger avec les EPCI, y compris le développement de newsletters, de mises à jour régulières, de rencontres, afin de garantir que les informations pertinentes sont transmises de manière efficace et en temps opportun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions organisées annuellement : Compter le nombre total de réunions tenues avec les EPCI chaque année, en comparaison avec les années précédentes. Taux de participation des présidents/représentants des EPCI aux réunions: Mesurer le taux de participation des présidents à ces réunions, indiquant leur engagement et l'intérêt pour les sujets discutés. Mesure de la compréhension des enjeux : Utiliser des enquêtes ou des feedbacks pour évaluer la clarté et la compréhension des communications par les EPCI, en particulier en ce qui concerne les enjeux financiers et opérationnels 	Bilan annuel
1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	FORMER ENSEMBLE	Développer la formation des cadets de la sécurité civile au sein des établissements scolaires	<i>En cours de précisions</i>	<i>En cours de définition</i>	<i>En cours de planification</i>
1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Développer le volontariat parmi les agents du CD	<p><u>Augmenter le nombre de sapeurs-pompiers volontaires parmi les agents du CD tout en minimisant l'impact sur leur activité professionnelle principale :</u> Encourager activement le volontariat des agents du CD pour devenir sapeurs-pompiers volontaires, en développant des stratégies qui facilitent la conciliation de cette activité avec leurs responsabilités régulières, tout en valorisant l'acquisition de compétences transférables et le développement professionnel.</p> <p><u>Améliorer la collaboration et la compréhension mutuelle entre le CD et le SDIS :</u> Utiliser le programme de volontariat pour renforcer les liens entre le CD et le SDIS, favorisant une meilleure coordination et une réponse plus efficace aux urgences, tout en développant un esprit de communauté et de soutien mutuel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'agents du CD devenus sapeurs-pompiers volontaires : Suivre le nombre total d'agents qui s'engagent en tant que volontaires. Taux de rétention des volontaires : Mesurer le pourcentage de ces volontaires qui restent actifs sur une période donnée. 	2027
1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	Lutter contre les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> Développer la marque employeur CD28/SDIS 28 Rendre visible l'action des 2 structures via le plan de communication interne et externe sur la thématique avec pour second objectif de rendre attractif le territoire Partager des visions sur les thématiques Mutualiser les coûts de programmation et de communication 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'opération de communication événementielle Nombre d'opération de communication écrite Nombre d'opération de communication digitale 	<ol style="list-style-type: none"> Rencontre des référents EFH pour définir une programmation annuelle (contenu, cible, calendrier, moyen) – Rentrée 2024 Elaboration du plan de communication conjoint en matière de lutte contre les discriminations Mise en œuvre de la programmation - 2024 Bilan annuel
1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	NUMERIQUE : OUTILS ET COMPETENCES	Favoriser la convergence des réseaux numériques	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les échanges entre le SI du SDIS et celui du CD Faciliter les échanges et l'utilisation d'outils communs Interconnexion des réseaux CD et SDIS 	Nombre d'outils commun	Bilan annuel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-282800366-20240627-CA_2024_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Publication : 03/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	PREVENTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	Partager l'information et suivre le traitement des interventions à caractère social ou médico-social	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la prise en charge globale des personnes fragilisées en identifiant et en intervenant de manière proactive sur les situations de vulnérabilité détectées lors des interventions des Sapeurs-Pompiers. • Renforcer la coordination entre le SDIS et le conseil départemental pour une réponse adaptée et rapide aux besoins des personnes en situation de précarité sociale ou médico-sociale. • Réduire les risques de récurrence des situations problématiques en assurant un suivi approprié et personnalisé des personnes orientées vers les services du conseil départemental. • Favoriser l'accès des personnes fragilisées aux dispositifs d'aide et de soutien en facilitant la transmission d'informations pertinentes entre les différents acteurs impliqués. • Contribuer à la prévention et à la protection des personnes vulnérables en identifiant et en signalant les situations de maltraitance, de violence ou d'abus, ainsi que les conditions de vie indignes. • Optimiser l'utilisation des ressources disponibles en évitant les duplications d'interventions et en favorisant une utilisation efficiente des services sociaux et médico-sociaux du département. • Assurer la confidentialité et la protection des données personnelles des personnes concernées tout en garantissant la transmission sécurisée des informations nécessaires à leur prise en charge. • Évaluer régulièrement l'efficacité de la collaboration entre le SDIS et le conseil départemental afin d'identifier d'éventuelles améliorations à apporter au dispositif de partage d'informations et de traitement des données. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de fonctionnalités complémentaires identifiées : Suivre le nombre de fonctionnalités des logiciels SIG du CD et du SDIS qui peuvent être combinées pour offrir des avantages mutuels. • Taux de satisfaction des utilisateurs : Évaluer la satisfaction des utilisateurs quant à la convivialité et à l'efficacité des logiciels SIG mutualisés. • Nombre de situations individuelles ayant fait l'objet d'une transmission par le SDIS en précisant le nombre de domaines concernés pour chaque usager • Nombre de situations pour lesquelles une intervention du CD a été effectuée • Nombre d'informations sans suite pour refus d'aide exprimé par l'usager • Evolution de la moyenne des interventions SDIS pour un même usager sur une année civile • Nombre de situation connue par le CD / Nombre de situation non connue et ainsi se poser la question du suivi • Nombre d'informations sur les prises en charge en général refus/ aides en précisant quel service est intervenu UTA/PMI/Insertion/ASE/AS • Nombre de situations en commun avec le DAC • Nombre de réunion de concertations CD SDIS DAC (avec notamment décision de clôture des dossiers) 	Juillet 2024 Bilan annuel
1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	PREVENTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	Devenir acteur de sa santé et de celle des autres	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Organiser des événements de sensibilisation aux premiers secours sur tout le territoire du département :</u> Organiser au moins un événement par semestre dans chaque territoire du SDIS 28. Impliquer un nombre varié de partenaires et associations de prévention des premiers secours pour diversifier les messages et les approches. Atteindre un nombre cible de participants à chaque événement, en particulier ceux issus de zones éloignées des centres d'urgence. • <u>Former les agents des communes et intercommunalités au PSC 1 :</u> Proposer la formation PSC 1 à un pourcentage spécifique d'agents publics au sein des collectivités territoriales du département. • <u>Développer les actions de prévention dans les collèges euréliens :</u> Développer un plan d'action pour intégrer l'apprentissage des gestes de premiers secours dans les programmes scolaires des collèges. Établir des partenariats avec les établissements scolaires et les enseignants pour fournir les ressources nécessaires à l'apprentissage des gestes de premiers secours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'événements organisés et leur fréquentation. • Le nombre de participants formés au PSC 1. • Le taux de satisfaction des participants aux événements et aux formations. • Le nombre d'écoles impliquées dans les actions de prévention et le nombre d'élèves touchés. 	En cours de planification
1-VALEURS COMMUNES ET SERVICES A LA POPULATION	PREVENTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	Développer l'attractivité des métiers "santé"	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès des étudiants aux stages dans les services de secours, notamment au SDIS, en proposant une offre de stage attractive et diversifiée. • Sensibiliser les étudiants en professions de santé aux missions et opportunités offertes par le SDIS en matière de formation et de participation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'événements d'accueil des internes avec la présence du médecin chef SDIS. • Le nombre d'interventions du médecin chef SDIS lors des temps d'intégration des étudiants. • Le taux de participation aux sessions de découverte du monde des SP. • Le nombre de plaquettes d'information distribuées. • Le nombre de professionnels de santé Maître de Stage et de SPV répertoriés. • Le nombre de professionnels de santé engagés dans le volontariat au SDIS. • Le nombre de sessions de formation sur les gestes de secourisme organisées. 	En cours de planification
2-COOPERATION ET PARTAGE	ACHATS	Développer les achats groupés sur les secteurs communs	Mettre en œuvre une stratégie commune d'achats entre le CD et le SDIS pour réduire les coûts globaux, tout en maintenant ou en améliorant la qualité des biens et services acquis.	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des achats réalisés conjointement par le CD et le SDIS par rapport aux achats totaux. • Augmentation du volume des achats mutualisés par an. 	31/12/2024
2-COOPERATION ET PARTAGE	ACHATS	Faire participer le SDIS aux commissions d'appel d'offres	Assurer une représentation et une information complète du SDIS sur les marchés qui le concerne	Présence effective d'un agent du SDIS en commission (liste émargement)	01/06/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-282800366-20240627-CA_2024_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Publication : 03/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

2-COOPERATION ET PARTAGE	ACHATS	Partager le facilitateur « clauses insertion » entre le CD et le SDIS	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de bénéficiaires des programmes d'insertion Mettre en place des stratégies conjointes entre le CD et le SDIS pour accroître le nombre de personnes intégrées dans les programmes d'insertion existants. Diversifier les secteurs d'activité pour l'insertion Élargir les opportunités d'insertion professionnelle en développant des partenariats avec divers secteurs économiques, en vue d'offrir une plus large gamme d'opportunités aux bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de marchés intégrant la clause Volume d'heures sociales 	31/12/2025
2-COOPERATION ET PARTAGE	BATIMENTS	Accompagner le CD 28 en matière de prévention pour ses constructions bâtimentaires	<p><u>Apporter des conseils au CD (ESMS, porteurs privés) :</u> Maintenir un niveau de sécurité satisfaisant dans les établissements ; Cadrer les projets</p> <p><u>Bâtir un plan de formation sécurité incendie :</u> Former les agents "techniques" du CD 28 dans le cadre de leur gestion de projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'avis défavorables ; Nombre de prescriptions (hors prescriptions permanentes) Nombre de personnes formées / an 	Bilan annuel
2-COOPERATION ET PARTAGE	BATIMENTS	Faciliter et sécuriser l'accès aux CIS	<ul style="list-style-type: none"> Uniformiser le contrôle et la gestion des accès aux CIS, avec une possibilité de paramétrage à l'échelon local pour le CIS concerné et en central pour l'ensemble des CIS Faciliter la gestion des autorisations d'accès aux CIS aux personnels n'y étant pas rattachés Tracer et historiser les accès aux CIS Faciliter l'exercice du télétravail en améliorant la disponibilité des SPV 	Ratio : nombre de CIS équipés réellement / nombre de CIS équipés théorique (selon plan envisagé)	Semestre 2/2024 à semestre 2/2029
2-COOPERATION ET PARTAGE	BATIMENTS	Assurer la sûreté des sites (intrusion - ERP)	Former les agents "techniques" du CD 28 dans le cadre de leur gestion de projets	Nombre de personnes formées / an	2025
2-COOPERATION ET PARTAGE	COMMUNICATION	Homogénéiser les supports de communication du SDIS	<ul style="list-style-type: none"> Identifier la charte graphique à utiliser Identifier les supports de communication à homogénéiser 	Organiser une rencontre entre la com du SDIS et du CD	31/12/2024
2-COOPERATION ET PARTAGE	COMMUNICATION	Réaliser l'impression des supports de communication pour le compte du SDIS	Imprimer certains documents du SDIS	Quantité des documents imprimés	31/12/2024
2-COOPERATION ET PARTAGE	DEVELOPPEMENT DURABLE	Consolider et développer un plan d'action développement durable mutualisé	Prise en compte du développement durable dans la stratégie de gestion immobilière, les déplacements, les espaces verts, le numérique, la consommation et le quotidien des employés	% d'actions du plan pluriannuel engagées	2028
2-COOPERATION ET PARTAGE	DEVELOPPEMENT DURABLE	Rendre le parc immobilier plus vertueux	Diminuer les consommations de nos bâtiments (électricité, gaz, fioul, eau)	% de diminution des consommations d'électricité, gaz, fioul, eau	2028
2-COOPERATION ET PARTAGE	DEVELOPPEMENT DURABLE	Préserver la biodiversité	Développer la présence de la faune et la flore sur le foncier départemental (ruches, éco-pâturage, poulaillers...)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de ruches en activité implantées Surface en éco-pâturage 	2028
2-COOPERATION ET PARTAGE	DEVELOPPEMENT DURABLE	Favoriser les mobilités plus durables	Diminuer les consommations de carburant et favoriser l'utilisation de moyens de transport alternatifs	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer l'usage de la voiture pour les déplacements pro et domicile travail Diminuer l'impact carbone de la flotte de véhicules 	2028
2-COOPERATION ET PARTAGE	DEVELOPPEMENT DURABLE	Lutter contre les déchets (éviter, réduire, recycler)	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer la production de déchets Diminuer la consommation de papier Avoir une filière pour chaque déchet généré et l'optimiser au fil du temps Utiliser des méthodes, outils et bonnes pratiques communs Optimiser la collecte des DASRI et leur traitement 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution de la production des principaux déchets en commun Évolution de la consommation de papier Evolution des DASRI collectés Evolution des DASRI traités 	2028
2-COOPERATION ET PARTAGE	DEVELOPPEMENT DURABLE	Favoriser une consommation responsable (achats durables notamment)	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les consommations les plus impactantes en terme financier et écologique et analyser la consommation afin d'en déduire des pistes d'optimisation, réduction, ou modification des usages, tant au niveau de l'acte d'achat que de l'utilisation. Intégrer la contribution au développement durable et la prise en compte du changement climatique dans l'évaluation annuelle. Développer l'implication des agents dans la lutte et l'adaptation au changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des volumes consommés sur les marchés identifier Nombre de marchés modifiés sur 1 ou plusieurs aspects afin de rendre la consommation plus responsable Nombre d'agents avec un objectif « Changement climatique » dans l'évaluation annuelle Nombre d'agents dans la communauté développement durable 	2028
2-COOPERATION ET PARTAGE	DEVELOPPEMENT DURABLE	Adopter une communication commune sur le développement durable	Mutualiser le temps d'animation pour un gain de temps global et une massification des effets.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'évènements organisés Nombre d'informations mutualisées 	2028
2-COOPERATION ET PARTAGE	FONCIER	Analyser la situation foncière des CIS	<p><u>Clarifier et sécuriser juridiquement les propriétés foncières du SDIS :</u> Réaliser un inventaire complet des propriétés supportant les centres d'intervention, vérifier la propriété et l'existence de servitudes, et clarifier l'accès et les divisions de parcelles pour assurer une gestion foncière transparente et sécurisée, facilitant ainsi la planification future des infrastructures.</p> <p><u>Optimiser la gestion de l'espace et des ressources foncières :</u> Évaluer les propriétés existantes pour identifier les opportunités de rationalisation et d'amélioration de l'utilisation des terrains, visant à maximiser l'efficacité opérationnelle et réduire les coûts de gestion des infrastructures du SDIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de propriétés pleinement documentées et sécurisées Nombre de recommandations pour la rationalisation mises en œuvre Réduction des coûts de gestion foncière 	31/12/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-282800366-20240627-CA_2024_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Publication : 03/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

2-COOPERATION ET PARTAGE	FONCIER	Conforter l'assiette foncière des CIS	<u>Sécuriser légalement les assiettes foncières des centres d'intervention en optimisant les coûts et les délais :</u> Mener des actions de régularisation foncière pour les centres prioritaires, en appliquant des critères définis pour minimiser les coûts et réduire les délais, en utilisant notamment la négociation de transferts à l'euro symbolique lorsque possible.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de régularisations foncières complétées : Suivre le nombre total de régularisations foncières achevées dans l'année. Taux de réalisation des régularisations selon le plan : Mesurer le pourcentage de régularisations réalisées dans les délais prévus par le plan de priorisation. 	Bilan annuel
2-COOPERATION ET PARTAGE	GESTION COURRIER	Porter une réflexion sur le partage d'un système de Gestion électronique de courrier	Vérifier l'opportunité et la faisabilité du partage d'un système de gestion électronique de courrier	Note relative à la faisabilité	2027
2-COOPERATION ET PARTAGE	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Faciliter la mobilité entre les deux structures	<i>En cours de précisions</i>	<i>En cours de définition</i>	2025
2-COOPERATION ET PARTAGE	INNOVATION	Développer des synergies pour l'amélioration et la modernisation des deux structures (SAM)	<ul style="list-style-type: none"> <u>Partager les pratiques d'excellence entre le CD28 et le SDIS :</u> Organiser des sessions bimensuelles de partage de connaissances et de meilleures pratiques entre les deux entités. <u>Faciliter l'innovation participative par la mise en œuvre d'une boîte à idées :</u> Installer une plateforme de gestion des idées pour le personnel du SDIS, avec le soutien du Lab28, et former les agents à transformer ces idées en projets concrets. <u>Développer et implémenter des méthodologies agiles pour l'amélioration continue :</u> Co-concevoir et tester des méthodologies agiles spécifiques au contexte du SDIS et du CD28, avec au moins trois nouveaux déroulés d'ateliers pour l'intelligence collective d'ici la fin de l'année. <u>Renforcer les réflexions stratégiques conjointes sur des thématiques clés :</u> Identifier et mener des réunions trimestrielles sur des thématiques transversales jugées stratégiques, telles que l'utilisation de l'IA pour l'amélioration des services. <u>Promouvoir une culture d'amélioration continue :</u> Établir un programme régulier d'événements et d'ateliers ouverts aux membres des deux organisations, visant à diffuser les principes de l'amélioration continue. 	<ul style="list-style-type: none"> nombre de rencontres entre le Lab28 et le SDIS nombre de soumissions dans la boîte à idées du SDIS nombre d'idées transformées en projets par le SDIS nombre annuel de méthodologies proposées par le Lab28/utilisées par le SDIS nombre moyen de participants du SDIS aux événements du Lab28 et réciproquement 	Date de début : juin 2024 Date de fin : mars 2025
2-COOPERATION ET PARTAGE	INNOVATION	Mener ensemble des projets innovants	<u>Impulser un club IA:</u> Sensibiliser à l'IA générative et au prompt engineering Identifier des cas d'usage	<ul style="list-style-type: none"> nombre moyen de participants du SDIS aux événements IA du Lab28 nombre de cas d'usage imaginés ensemble bilan des cas d'usage expérimentés (quantitatif et qualitatif) 	Date de début : juin 2024 Date de fin : déc. 2025 (bilan)
2-COOPERATION ET PARTAGE	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	Créer un réseau d'ambassadeurs SDIS - CD	<ul style="list-style-type: none"> Etre formé au recrutement égalitaire Disposer d'un socle commun de connaissance et développer une culture commune Développer des outils de recrutements objectifs (grille d'entretien) S'assurer de l'inclusivité dans les vacances de postes 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes ressources formés Nombre de managers formés dans un second temps Nombre d'atelier manager Nombre d'outils créés 	<ol style="list-style-type: none"> Finaliser le cahier des charges de la formation des ambassadeurs – Mai 2024 Formation des ambassadeurs - 2ème semestre 2024 ou 1er trimestre 2025 Elaboration des ateliers managers et programmation – 1er trimestre 2025 Atelier managers - 2025 Evaluation des ateliers Partage des outils de recrutement (grille entretien, modèle vacances de postes) via la bibliothèque digitale collaborative de ressources
2-COOPERATION ET PARTAGE	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	Croiser les regards SDIS - CD sur les signalements	<ul style="list-style-type: none"> Bénéficier des compétences de chaque expert métiers « signalements » au sein des 2 structures S'appuyer sur les expertises métiers et les avantages que peuvent en tirer chaque structure Partager les pratiques respectives et bénéficier des expériences Professionaliser les équipes de signalement dans le traitement des situations S'interroger sur les fonctions essentielles internes ou externes à la gestion des signalements Partager les outils et les process de signalements des structures 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres des équipes signalements Délai de traitement des signalements Taux de satisfaction des agents effectuant un signalement 	<ol style="list-style-type: none"> Rencontre des équipes signalements des 2 structures – Rentrée 2024 Rencontre des équipes signalements des 2 structures – Juin 2025
2-COOPERATION ET PARTAGE	NUMERIQUE: OUTILS ET COMPETENCES	Partager des éléments lié à la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Partager les pratiques et les expériences afin d'acquérir une expertise commune permettant de s'entraider ou encore d'intervenir en soutien en cas de crise. Etudier la possibilité d'utiliser les mêmes outils afin de faciliter le partage. Envisager des commandes groupées si cela présente un avantage financier ou qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Comparaison Avant-après. Avant : Liste des dispositifs de sécurité et des moyens/processus mis en œuvre dans les deux entités actuellement. Après: Constat l'évolution annuellement par le nombre d'actions/outils communs. Réduction des coûts d'acquisition et de maintenance : Calculer le pourcentage de réduction des coûts obtenus grâce aux commandes groupées par rapport aux achats individuels précédents. 	<ol style="list-style-type: none"> Etat des lieux des différents éléments liés à la sécurité : 30/06/2024 Analyse des pratiques et moyens mis en oeuvre : 30/09/2024 Recensement des outils communs et partage possible des pratiques : 30/09/ 2024 Bilan annuel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-282800366-20240627-CA_2024_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024
Publication : 03/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

2-COOPERATION ET PARTAGE	OPERATIONNEL	Améliorer le partage d'informations lors d'évènements climatiques et opérationnels (hors activation du COD)	<p><u>Améliorer la coordination et la communication entre les cadres du CD et les cadres du CTA-CODIS lors d'évènements climatiques :</u> Mettre en place des protocoles de communication clairs et efficaces entre les cadres du CD et les cadres du CTA-CODIS pour échanger des informations en temps réel sur l'état du réseau routier et les évènements climatiques. Assurer une formation adéquate du personnel des deux entités sur l'utilisation des outils de communication et des procédures d'échange d'informations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'évènements climatiques où une communication en temps réel a été établie Suivre le nombre d'évènements où les protocoles de communication entre les cadres du CD et du CTA-CODIS ont été mis en œuvre avec succès 	En cours de planification
2-COOPERATION ET PARTAGE	SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	Réaliser un état des lieux du patrimoine SIG de données du CD28 et du SDIS	<p>A) <u>Développement de stratégies de mutualisation :</u> 1-Élaborer des stratégies pour la mutualisation des données partagées, en tenant compte des besoins opérationnels et des exigences réglementaires. 2-Définir les processus et les outils nécessaires pour faciliter le partage et l'utilisation des données entre les deux entités. B) <u>Mise en œuvre des initiatives de mutualisation :</u> 1-Mettre en œuvre les initiatives de mutualisation des données identifiées, en mettant l'accent sur l'intégration des systèmes et la création de pipelines de données efficaces. 2-Former le personnel des deux entités sur les nouvelles procédures et outils de gestion des données. C) <u>Évaluation continue et ajustements :</u> 1-Surveiller et évaluer en continu l'efficacité des initiatives de mutualisation des données. 2-Apporter des ajustements et des améliorations en fonction des retours d'expérience et des évolutions des besoins des deux services.</p>	<p>A)1 description de la stratégie données opérationnelles et celle concernant les données plus générales. A)2 identification du format d'échange et les softwares permettant une exploitation optimale des données. B)1 Identifier la technologie du vecteur et harmonisation des données attributaires B)2 pourcentage de personnes formées sur celle identifiées C)1 Prise en compte des retours utilisateurs C)2 Pourcentage de solutions et descriptif des évolutions</p>	En continu
2-COOPERATION ET PARTAGE	TRANSVERSAL	Favoriser les échanges entre les deux structures et le partage des bonnes pratiques	<p><u>Conformité RGPD :</u> <u>1.Mettre en œuvre une base documentaire commune pour constituer une boîte à outils DPO</u> Mise à disposition d'une plateforme (Sharepoint ou autre) pour mettre à disposition différents supports : fiches pratiques, supports de sensibilisation, modèles, supports de formation, guides CNIL etc. Réutilisation par le SDIS de supports existants comme les quizz Kahoot <u>2.Mutualiser les ressources lors des actions de sensibilisation à la protection des données</u> Extension aux agents de l'autre organisation des invitations aux sessions de sensibilisation en visio sur des thèmes communs (par ex. RH) Organisation de sessions communes de formation en intra <u>3.Partager l'accès à des ressources internes ou externes pour renforcer la collaboration et le partage de connaissances entre acteurs de la protection des données</u> Organisation de points réguliers pour échanges de pair à pair Ouverture de l'accès à l'agora AFCDP (Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel, dont le CD28 est adhérent)</p>	<p><u>Conformité RGPD :</u> Mise en œuvre de la plateforme documentaire Nombre d'actions de sensibilisation communes à destination des agents Nombre de réutilisations des supports mis à disposition</p>	Mise en place des outils communs avant fin 2024 Actions de sensibilisation en 2024-2025
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	BATIMENTS	Assurer la gestion technique du patrimoine immobilier du SDIS	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser le fonctionnement et rationaliser les coûts Limiter les déplacements 	<ul style="list-style-type: none"> Fluidifier les pratiques, gain de temps, Partage d'informations et de pratiques 	2024
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	BATIMENTS	Mutualiser les ateliers mécaniques et la plateforme logistique et technique	<p><u>Réduire les coûts opérationnels :</u> Diminuer les dépenses globales en mutualisant les ateliers mécaniques et la plateforme logistique et technique, afin de bénéficier d'économies d'échelle et de réduire les redondances. <u>Améliorer l'efficacité opérationnelle :</u> Optimiser les processus et réduire les temps de réponse en centralisant les opérations des ateliers mécaniques et de la plateforme logistique et technique pour une gestion plus cohérente et efficace.</p>	<p>A définir selon le projet de garage mutualisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de véhicules traités sur les sites et par site Amélioration de l'efficacité opérationnelle : Temps de réponse : Mesurer la réduction du temps de réponse aux demandes de service ou de support depuis la mise en œuvre de la mutualisation. Réduction des coûts opérationnels : Pourcentage de réduction des coûts : Mesurer le pourcentage de réduction des coûts opérationnels avant et après la mutualisation des ateliers mécaniques et de la plateforme logistique et technique. 	En cours de planification A partir du 2ème semestre 2025
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	FINANCES	Mutualiser le contrôle de gestion	<p><u>Construire ensemble des outils de contrôle de gestion :</u> concevoir et automatiser des tableaux de bord de pilotage, définir une méthodologie commune pour cartographier les risques, harmoniser et développer la comptabilité analytique pour calculer des coûts, mutualiser les compétences en vue d'améliorer la performance de chaque structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions organisées annuellement Nombre de démarches contrôle de gestion en commun et évaluer les impacts sur la gestion de la structure 	Date de début : juillet 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-282800366-20240627-CA_2024_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Publication : 03/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	FINANCES	Mettre en place une fonction mécénat partagée	<p><u>Augmenter le volume de financements obtenus :</u> Mettre en œuvre une fonction mécénat partagée pour maximiser les ressources financières provenant de mécénat privé et de subventions, notamment européennes, afin d'accroître significativement le financement des projets et des initiatives des deux entités.</p> <p><u>Diversifier les sources de financement :</u> Développer et maintenir une stratégie proactive pour identifier et sécuriser des financements provenant de diverses sources, y compris des fonds européens, des fondations privées, et d'autres bailleurs de fonds, afin de minimiser la dépendance à des sources de financement uniques et d'améliorer la stabilité financière des projets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Montant total des fonds levés : Mesurer le montant total de financements obtenus à travers la fonction de mécénat partagée par rapport aux périodes précédentes. • Pourcentage d'augmentation des fonds levés : Calculer le pourcentage d'augmentation annuelle des fonds obtenus grâce à la mise en place de cette fonction. • Proportion des fonds provenant de nouvelles sources : Mesurer la proportion du financement total qui provient de sources diversifiées par rapport au financement traditionnel. 	Date de début : juillet 2024
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	FORMER ENSEMBLE	Mutualiser les formateurs internes SDIS /CD	<p><u>Élargir l'accès aux formations pour augmenter les compétences des agents :</u> Mutualiser le catalogue de formations internes entre le CD et le SDIS pour offrir un accès élargi aux employés des deux entités, permettant une amélioration des compétences dans des domaines essentiels tels que la bureautique, la sécurité, et les gestes qui sauvent.</p> <p><u>Améliorer l'efficacité des formations par une adaptation spécifique des contenus :</u> Utiliser les compétences spécialisées des formateurs internes de chaque structure pour personnaliser les formations aux besoins spécifiques des employés du CD et du SDIS, renforçant ainsi la pertinence et l'impact des programmes de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation aux formations : Mesurer le pourcentage d'employés du CD et du SDIS qui participent aux formations mutualisées. • Nombre de sessions de formation organisées : Suivre le nombre total de sessions de formation offertes à travers la mutualisation, indiquant l'élargissement de l'accès. 	2025
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	FORMER ENSEMBLE	Organiser des formations communes CD ou SDIS	<p><u>Augmenter la flexibilité des formations pour répondre aux besoins spécifiques :</u> Adapter les formats et les lieux des formations pour répondre aux spécificités métier et aux contraintes géographiques des agents du CD et du SDIS, garantissant ainsi que les formations soient accessibles et pertinentes pour tous les participants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sessions de formation communes réalisées : Suivre le nombre de formations organisées conjointement par le CD et le SDIS. • Taux de satisfaction des participants : Mesurer la satisfaction des participants après les sessions de formation pour évaluer l'efficacité des contenus et la pertinence de l'approche mutualisée. • Taux de participation aux formations adaptées : Mesurer le taux de participation pour évaluer si les ajustements de format et de lieu ont effectivement facilité l'accès aux formations. 	2025
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	FORMER ENSEMBLE	Etablir un calendrier commun des formations	<p><u>Optimiser la planification des formations pour améliorer l'accès et la coordination :</u> Établir un calendrier commun de formations, basé sur les besoins exprimés lors des entretiens professionnels, pour assurer une coordination efficace et un accès équitable aux formations pour les employés des filières administratives et techniques du CD et du SDIS.</p> <p><u>Identifier et combler les lacunes en compétences grâce au calendrier commun :</u> Utiliser le calendrier commun pour analyser systématiquement les besoins de formation et identifier les lacunes en compétences parmi les employés des deux entités, permettant ainsi une réponse ciblée et efficace pour améliorer les compétences professionnelles globales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations coordonnées conjointement : Suivre le nombre total de formations planifiées conjointement par le CD et le SDIS. • Taux d'accessibilité des formations : Mesurer le pourcentage d'employés qui ont pu participer aux formations planifiées, en particulier ceux des filières administratives et techniques. 	4ème trimestre 2024
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	FORMER ENSEMBLE	Rapprocher les référentiels métiers et compétences et faciliter la mobilité entre les deux structures	<p><u>Harmoniser les pratiques de gestion des ressources humaines et améliorer la planification stratégique des compétences :</u> Aligner les référentiels métiers et compétences entre le CD et le SDIS pour faciliter une gestion cohérente des ressources humaines et une meilleure anticipation des besoins en compétences futures au sein des deux structures.</p> <p><u>Identifier les fonctions pouvant être mutualisées et développer des programmes de formation conjoints :</u> Utiliser le rapprochement des référentiels de métiers et compétences pour identifier clairement les fonctions qui peuvent être mutualisées entre le CD et le SDIS, et développer des programmes de formation adaptés qui soutiennent cette mutualisation tout en répondant aux besoins spécifiques de compétences de chaque entité.</p> <p><u>Créer un système transparent et efficace pour faciliter les transitions de carrière entre le CD et le SDIS :</u> Développer des mécanismes clairs et des processus bien définis pour la mobilité professionnelle entre les deux structures, alignant les besoins RH avec les compétences et les aspirations professionnelles des employés pour soutenir leur développement de carrière et la gestion des transitions liées à des événements de carrière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de fonctions identifiées pour la mutualisation : Compter les fonctions spécifiques qui ont été identifiées comme éligibles à la mutualisation. • Nombre de mobilités par an d'une structure à l'autre 	3ème trimestre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-282800366-20240627-CA_2024_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024
Publication : 03/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	FORMER ENSEMBLE	Etudier la faisabilité d'une mutualisation des deux services (hors SP)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les process et outils à partager • Identifier les axes de formation à développer en commun • Créer des temps de partage des pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de process et outils formalisés • nombre de formations organisées en intra CD-SDIS (déjà 2 réalisées) 	2ème semestre 2025
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Recenser les domaines mutualisables	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les process et outils communs, et les points forts existants au SDIS et au CD • Répartir le développement de projets entre les deux structures 	Gain de temps de travail possible	2024
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	LOGISTIQUE	Mutualiser les navettes	Optimiser et mutualiser les navettes : à raison d'un passage à 2 fois/semaine au SDIS, les navettes du CD, assurent la transmission du courrier du SDIS vers les sites de la préfecture, de l'EMT, du CD place Châtelet et de la paierie départementale. A terme, une navette supplémentaire sera rajoutée aux sites actuellement desservis par le CD : celle du SDIS vers le CSP Chartres-Champhol.	Mutualisation des moyens humains et donc gain de temps et réduction des coûts de carburant pour le SDIS.	2024
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	NUMERIQUE: OUTILS ET COMPETENCES	Proposer une plateforme d'échanges collaborative entre les deux structures	Faciliter la communication et la collaboration entre les équipes du CD et du SDIS par un partage sécurisé et efficace des documents et informations : Mettre en place une plateforme d'échanges collaborative qui permet un partage facile de documents, l'utilisation d'une messagerie instantanée, et un suivi efficace de l'historique des modifications, tout en assurant la sécurité et la gestion appropriée des accès.	Nombre d'utilisateurs actifs sur la plateforme : Suivre le nombre d'utilisateurs réguliers de la plateforme, indiquant son adoption par les équipes du CD et du SDIS.	Bilan annuel
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	NUMERIQUE: OUTILS ET COMPETENCES	Accompagner l'adaptation/mutualisation des outils informatiques aux besoins de synergie des métiers	<p><u>Mettre en place des outils informatiques communs ou harmonisés pour soutenir les processus métier partagés entre le CD et le SDIS :</u> Identifier les besoins communs en termes d'outils informatiques pour les processus métier mutualisés entre le CD et le SDIS, et mettre en œuvre des solutions harmonisées qui répondent à ces besoins, facilitant ainsi la collaboration et l'efficacité opérationnelle entre les deux entités.</p> <p><u>Évaluer et optimiser les coûts liés à l'acquisition et à la maintenance des infrastructures informatiques :</u> Analyser les coûts actuels associés aux outils informatiques utilisés par le CD et le SDIS, et identifier les opportunités d'optimisation des dépenses, notamment par le biais de la mutualisation des ressources et des achats groupés, tout en garantissant une performance optimale des infrastructures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils informatiques harmonisés ou partagés : Suivre le nombre d'outils informatiques pour les processus métier mutualisés qui ont été mis en place de manière commune ou harmonisée entre le CD et le SDIS. • Taux d'adoption des outils harmonisés : Mesurer le pourcentage d'utilisateurs qui adoptent effectivement les nouveaux outils harmonisés, indiquant leur succès et leur utilité. • Réduction des coûts d'acquisition et de maintenance : Calculer le pourcentage de réduction des coûts obtenus grâce aux mesures d'optimisation mises en place. • Niveau de satisfaction des utilisateurs avec les nouveaux outils : Évaluer la satisfaction des utilisateurs avec les nouveaux outils informatiques et les améliorations apportées, en comparant leurs performances et leur convivialité par rapport aux solutions précédentes. 	Bilan annuel
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	NUMERIQUE: OUTILS ET COMPETENCES	Optimiser financièrement les tâches d'exploitation externalisables	<p><u>Réduire les coûts associés à l'externalisation des tâches d'exploitation récurrentes en mutualisant entre le CD et le SDIS :</u> Identifier les tâches d'exploitation récurrentes actuellement externalisées par le CD et le SDIS. Évaluer les possibilités de mutualisation de ces tâches afin de réduire les coûts associés à leur externalisation, tout en maintenant un niveau de qualité adéquat.</p>	Nombre de tâches mutualisées/Evaluation des économies réalisées	Bilan annuel
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	NUMERIQUE: OUTILS ET COMPETENCES	Mutualiser les salles d'hébergement des serveurs	<p><u>Rationaliser l'utilisation des ressources informatiques en mutualisant les salles serveurs entre le CD et le SDIS :</u> Étudier l'opportunité de mutualiser les salles serveurs actuelles et futures, en identifiant les synergies possibles et en proposant des solutions pour optimiser l'utilisation des espaces et limiter l'acquisition de nouveau matériel informatique.</p>	Réduction des coûts d'investissement et d'exploitation des salles serveurs : Mesurer la réduction des dépenses liées à la réduction du nombre de salles et à l'exploitation de celles-ci.	Bilan annuel
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	OPERATIONNEL	Mutualiser les moyens humains et matériels du CD et de l'unité spécialisée drone du SDIS	<p><u>Maximiser l'efficacité opérationnelle et la rentabilité en mutualisant les ressources humaines et matérielles pour les opérations drone entre le CD et le SDIS :</u> - Identifier les ressources humaines et matérielles disponibles au sein du CD et de l'unité spécialisée drone du SDIS. - Mettre en place des mécanismes de coordination et de partage de ces ressources pour optimiser leur utilisation lors des opérations impliquant des drones.</p> <p><u>Assurer la conformité aux normes de sécurité et de réglementation en vigueur pour la mutualisation des moyens humains et matériels pour les opérations drone entre le CD et le SDIS :</u> - Élaborer des procédures et des protocoles de sécurité spécifiques pour l'utilisation des drones, en tenant compte des réglementations locales et nationales en matière d'aviation et de protection des données. - Former le personnel impliqué dans les opérations drone pour s'assurer qu'ils comprennent et respectent les normes de sécurité et de réglementation applicables.</p>	<p><u>Nombre d'opérations drone effectuées avec succès :</u> Suivre le nombre d'opérations impliquant des drones qui sont menées avec succès grâce à la mutualisation des ressources entre le CD et le SDIS.</p>	En cours de planification
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	OPERATIONNEL	Partager une salle de gestion de crise avec le CD	En cours de précisions	En cours de définition	En cours de planification

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024
Publication : 03/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	OPERATIONNEL	Mettre en place une plate-forme d'urgence; intégration des services du CD dans la plateforme d'urgence	<i>En cours de précisions</i>	<i>En cours de définition</i>	<i>En cours de planification</i>
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	PREVENTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	Mettre en place un Flexibus 28 (santé prévention) des solidarités	Promouvoir et mettre en œuvre des actions « d'aller vers » les euréliens pour renforcer l'accès aux soins et à la prévention en santé ainsi que pour dispenser de l'information. Un dispositif de « Flexibus 28 », véhicule à l'aménagement flexible sur la thématique de la prévention et des solidarités, se déplaçant dans les différents territoires d'Eure-et-Loir en ciblant les zones sous dotées en santé et les zones aux publics fragiles.	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de collaborateur mobilisés + Temps homme - Nombre de rencontres / copil tenus - Supports produits : <ul style="list-style-type: none"> o Cahier des charges o Benhmarck, recensement de l'existant - Nombre de véhicules identifiés <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes desservies - Nombre d'actions / évènements réalisées - Nombre de publics rencontrés - Taux de Satisfaction 	<i>En cours de planification</i>
3 -MUTUALISATIONS ET SYNERGIES	SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	Mutualiser les softwares orientés SIG	Rationaliser l'utilisation des logiciels SIG entre le conseil départemental et le SDIS <u>Garantir l'interopérabilité des logiciels SIG mutualisés :</u> 1-Évaluer les protocoles et les normes utilisés par les logiciels SIG actuels du CD et du SDIS pour l'échange de données géospatiales. 2-Mettre en place des solutions techniques pour assurer l'interopérabilité entre les logiciels SIG mutualisés, en s'assurant que les données peuvent être échangées de manière transparente et efficace entre les deux entités.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de fonctionnalités complémentaires identifiées : Suivre le nombre de fonctionnalités des logiciels SIG du CD et du SDIS qui peuvent être combinées pour offrir des avantages mutuels. • Taux de satisfaction des utilisateurs : Évaluer la satisfaction des utilisateurs quant à la convivialité et à l'efficacité des logiciels SIG mutualisés. 	Courant 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-282800366-20240627-CA_2024_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Publication : 03/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation